



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 11 décembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 5 décembre 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 38
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Nathalie KOENDERS		Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
CREATIV - Subvention 2026**

Le territoire de Dijon métropole concentre 48,1% des habitants du département. En juin 2025¹, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A a augmenté sur un an de +5%. Cette tendance concerne plus particulièrement les jeunes (+17% sur un an) qui éprouve de multiples difficultés à trouver ou retrouver un emploi.

Fidèle à son engagement de longue date en matière d'insertion et d'emploi, Dijon Métropole a élargi son champ d'action en 2019 à la suite du transfert des compétences sociales auparavant assurées par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or. L'objectif reste le même à savoir soutenir les personnes en recherche d'emploi en tenant compte de l'ensemble de leurs besoins sociaux (accès au logement, mobilité, droits sociaux, etc).

Dijon Métropole joue également un rôle central dans la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, adoptée en décembre 2023. Aux côtés de l'État et du Département, Dijon Métropole co-préside le comité local pour l'emploi de la Métropole de Dijon. À travers cet engagement, elle confirme sa volonté d'intensifier les actions en faveur de l'insertion professionnelle et de soutenir le développement de l'emploi sur son territoire. En 2025, la Métropole a présenté quatre fiches actions en vue d'être intégrées à la feuille de route locale. Trois d'entre elles ont été mises en œuvre au cours de la même année en partenariat avec Créativ.

CREATIV est une association loi 1901 qui intervient sur le champ de l'emploi, de l'insertion et des compétences. Elle constitue ainsi un outil territorial majeur favorisant une coopération renforcée entre les partenaires de l'emploi. Son action s'inscrit en cohérence avec les orientations de Dijon métropole au bénéfice des entreprises, des demandeurs d'emplois et des actifs du territoire.

En 2024, 1 149 personnes fragiles ont été accompagnées vers un retour à l'emploi grâce au Plan local pour l'insertion et l'emploi. Parmi elles, 46 % étaient bénéficiaires du RSA et 30 % issues des quartiers prioritaires de la ville.

Ce sont aussi 1 121 personnes qui ont pu travailler grâce à la mise en œuvre des clauses d'insertion sociale au sein de 175 entreprises. Cela représente 467 750 heures d'insertion réalisées.

Depuis 2022, Creativ' est porteur de la plateforme mobilité et accompagne donc les publics fragiles dans leur mobilité. En outre, elle déploie des actions pour répondre aux problématiques d'emploi et de compétences des entreprises.

Dans la continuité des années précédentes, les objectifs de Creativ' pour 2026 sont :

- L'accompagnement à l'emploi des personnes fragiles (Plan local pour l'insertion et l'emploi) ;
- L'accompagnement des institutions publiques, des entreprises et des personnes pour amplifier le recours aux clauses d'insertion sociales dans les marchés ;
- Une intervention particulière pour soutenir la mobilité des personnes fragiles au service de leur accès à l'emploi (plateforme mobilité) ;
- L'impulsion, l'animation et la mise en œuvre de toute action complémentaire à l'existant concourant à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi du territoire ;
- La contribution à la mise en œuvre de la politique insertion-emploi de Dijon métropole ;
- Le développement ou la contribution à des actions à destination des secteurs économiques majeurs dans le domaine de l'emploi et des compétences.

Le budget prévisionnel 2026 de Creativ' est de 1,9 million d'€. Afin d'assurer une première sécurisation financière et de garantir à l'association une trésorerie suffisante pour le démarrage des actions prévues en 2026, il est proposé que Dijon métropole lui attribue une subvention de 200 000 €.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

¹ Regards sur le Comité Local Pour l'Emploi Dijon Métropole Statistiques et indicateurs au 2ème trimestre 2025, Observatoire de l'emploi, France Travail Bourgogne Franche Comté

- **d'approuver** la convention jointe à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention et à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'approuver** le versement d'une subvention de 200 000 € à Creativ' ;
- **de prélever** les crédits nécessaires sur le budget 2026 ;
- **d'autoriser** le PLIE à pouvoir procéder au reversement de subvention afin de financer la programmation de ses actions.

SCRUTIN

POUR : 42

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 4 PROCURATION(S)